

Le 12 février 2007

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par courriel et messenger

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Suivi administratif de la décision D-2005-203
-et-
Demande d'approbation d'une entente globale cadre pour
la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008
Dossier Régie : R-3622-2006
Notre dossier : R000236 YF

Chère consoeur,

Dans le cadre du suivi administratif exigé par la décision d'approbation de l'entente globale cadre, vous trouverez ci-joint la documentation suivante :

Rapport de suivi de l'entente globale cadre pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006 et son annexe.

Également, nous vous prions de verser au dossier R-3622-2006 le suivi ci-haut décrit ainsi que le suivi correspondant à l'année 2005 et ce, en conformité avec la décision D-2007-04R.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette
/nm